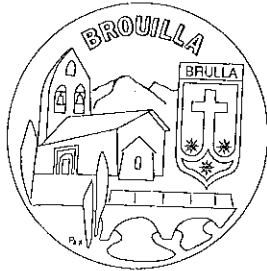
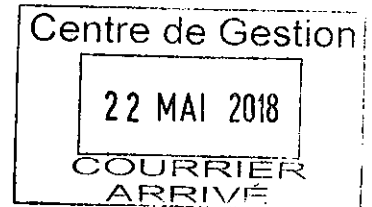


Brouilla, le 14 mai 2018



MAIRIE DE BROUILLA
66620

Monsieur le Président du Centre de Gestion
6 rue de l'Ange
BP 901
66901 PERPIGNAN Cedex



Vu *[Signature]* 23/5/18
→ Cédric.

Objet : rapport d'inspection
Dossier suivi par : Mr Cédric Figarola

Monsieur le Président,

Le 23 avril dernier, Monsieur FIGAROLA nous a présenté le rapport d'inspection et les observations qui en découlent, suite à sa visite sur site le 30 mars 2018.

Je tenais à vous informer des suites réservées à ces observations :

BASES REGLEMENTAIRES :

Les registres « Santé et Sécurité au Travail » et « Dangers graves et imminents » ont été commandés et seront ouverts dans chaque service.

CANTINE :

En ce qui concerne le bruit, la commune a déjà procédé au remplacement du plafond afin d'en améliorer l'acoustique ; nous avons demandé un devis pour un tableau de mesure sonore qui permettra aux enfants d'être alertés par un bruit trop élevé. Notre personnel n'est pas titulaire et il est difficile de mettre en place des bouchons moulés à l'oreille pour chaque agent.

Le flacon d'acétone n'est plus stocké dans les placards de la cantine.

Une note de service sera affichée pour l'utilisation de gants de protection (four) et la manipulation des chaises (par 3 agents au lieu d'un seul).

Un bouton moleté a été installé sur la porte accès livreur.

Un devis a été demandé pour l'installation d'un BAES pour signaler la sortie.

ATELIERS MUNICIPAUX :

Conformément aux préconisations de l'ACFI, l'accès des locaux sera limité aux personnes dont la mission l'exige (panneau d'affichage) et les peintures et autres solvants seront stockés dans une armoire ventilée.

L'échelle d'accès à la mezzanine sera améliorée et sécurisée.

Notre agent (Michel Font) est inscrit pour la prochaine session de formation à l'habilitation électrique.

Un devis pour un EPI tronçonnage sera demandé.

Un lave main sera installé par nos agents lorsque le planning le permettra.

MAIRIE :

Les étagères d'archives seront fixées au mur.

En ce qui concerne le service de PM, nous allons étudier une solution pour que l'agent puisse ranger sa tenue.

Si d'un point de vue financier et organisationnel cela nous est possible, nous espérons pouvoir mettre en place ces mesures avant la fin de l'année 2018.

Comme l'a précisé notre agent à Mr Figarola, nous allons, dans les années à venir, construire un nouvel atelier technique, selon ses conseils, nous le solliciterons pour que ce nouveau local réponde à la réglementation du Code du Travail. Cela sera l'occasion de revoir le rangement des outils et autres matériels

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin et vous prions de croire, Monsieur le Président, en mes respectueuses salutations.

Bien Cordialement

Le Maire



Pierre Taurinya

